

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

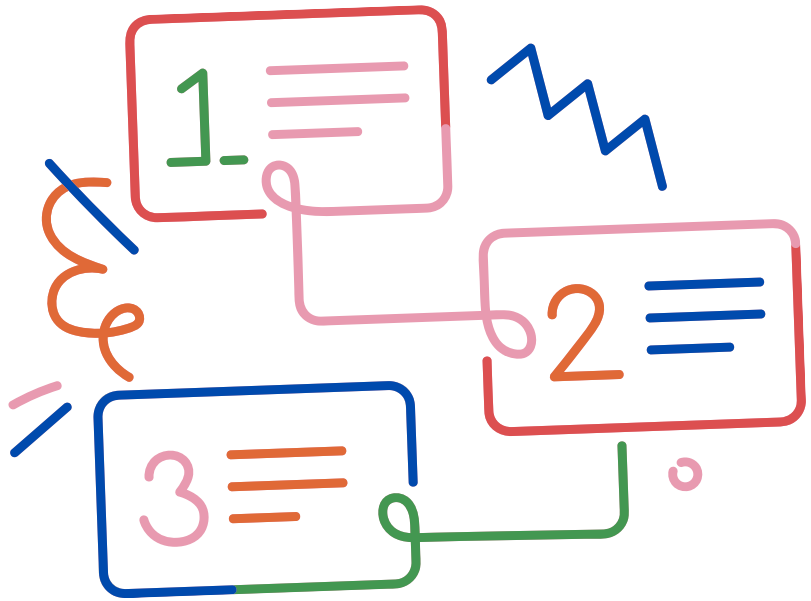
2 & 3 NOVEMBRE RENNES | PARC EXPO

Démissionner pour créer reprendre une entreprise

Animé par :

- Karim JEMMAL, Transitions Pro Bretagne
- Florence LENOIR, CCI Rennes
- Ghislaine LEGEAS, Avenir Actifs

Sommaire



1. Le conseil en évolution pro
2. Etudier son projet
3. Les aides, qui peut m'aider ?
4. Les aides de France Travail
5. Le dispositif demission-reconversion

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Mon CEP, c'est quoi ?

Mon conseil en évolution professionnelle (Mon CEP) par Avenir Actifs est un service public gratuit d'accompagnement de toutes les évolutions professionnelles.

Destiné aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants,
Il permet d'être accompagné individuellement durant toute votre vie professionnelle. Un conseiller vous aide à mettre en œuvre votre projet !

www.mon-cep.org



avenir actifs
mandaté par France compétences

Rencontrer un CEP

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

apec → **Pour les cadres**

avenir actifs (mandaté par France compétences)

- **Salariés du secteur privé et travailleurs indépendants**
- Salariés du secteur public avec un contrat de droit privé
- Intermittents du spectacle, intérimaires et saisonniers
- Personnes ayant un double statut : salariés et demandeur d'emploi
- Moins de 26 ans qui déposent une demande de PTP ou de démissionnaire
- Personne ayant un handicap mais sans incidence sur son projet professionnel

CAP EMPLOI (Handicap, recrutement & maintien)

Pour les personnes avec une problématique de santé qui impacte la situation professionnelle
Le handicap est le frein principal au maintien ou à l'accès à l'emploi

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

https://mon-cep.org

L'objectif du Conseil en évolution professionnelle – Mon CEP



- Service public
- Gratuit
- Confidentiel

- Analyser ma situation professionnelle, mon besoin,
- Mieux définir mon projet
- Mieux prendre en compte les réalités,
- Mobiliser les bons dispositifs, les bonnes formations, les bons financements,
- Prendre contact avec les bons interlocuteurs…

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le réseau Avenir Actifs en Bretagne

Le Mandataire

CATALYS CONSEIL

Les Cotraitants

Talent Solutions TINGARI ManpowerGroup

Analyse&Action

clps L'ENJEU COMPÉTENCES

cibc Bretagne

réseau spef Bretagne

avenir actifs mandaté par France compétences

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les agences en Bretagne

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4

- Sites existants 2023
- Nouveaux sites 2024



avenir actifs
mandaté par France compétences

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le déroulé d'un accompagnement

Chaque bénéficiaire est accompagné dans sa réflexion puis dans chacune des étapes de son projet d'évolution professionnelle.

0 Première prise de contact

Un contact avec un chargé d'information via le numéro vert ou la prise de rdv en ligne pour :

- écouter la demande
- vérifier l'éligibilité et réorienter si besoin
- présenter le service
- prendre un rdv avec un conseiller

1 Conseil personnalisé

Un entretien conseil pour :

- identifier leurs besoins et définir ensemble leurs objectifs.
- bénéficier d'un conseil adapté à leur demande/besoin et obtenir des informations personnalisées utiles à leur projet.

2 Accompagnement à la mise en œuvre du projet

Poursuivre l'accompagnement du projet via des :

- **rendez-vous individuels**
- **ateliers collectifs ressources en ligne**
- **mises en situation professionnelle** pour découvrir un secteur, un métier, valider un projet, etc.
- **mises en relation** avec des partenaires spécialistes pour bénéficier de leur expertise spécifique.
- **programmes d'entraide** entrebénéficiaires : le mentorat

En 2023, nous avons signé **1 237 conventions de PMSMP** sur la Région Bretagne.

avenir actifs
mandaté par France compétences

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Suivez-nous !



Facebook

PAGE
Mon CEP par Avenir Actifs en Bretagne



LinkedIn

PAGE
Mon CEP par Avenir Actifs en Bretagne



YouTube

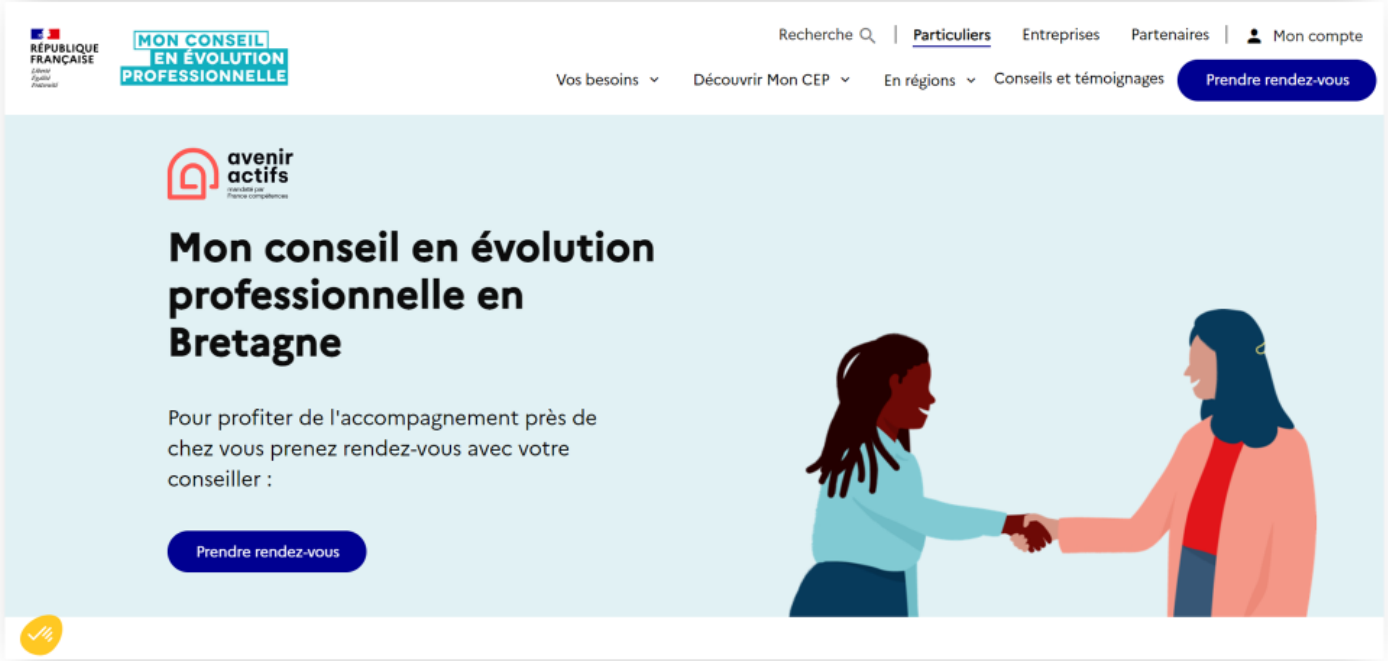
PAGE
Mon CEP par Avenir Actifs

avenir actifs
mandaté par France compétences

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Prendre un rendez-vous



Via notre
site internet

www.avenir-actifs.org

-

ou par téléphone au

0 800 940 033

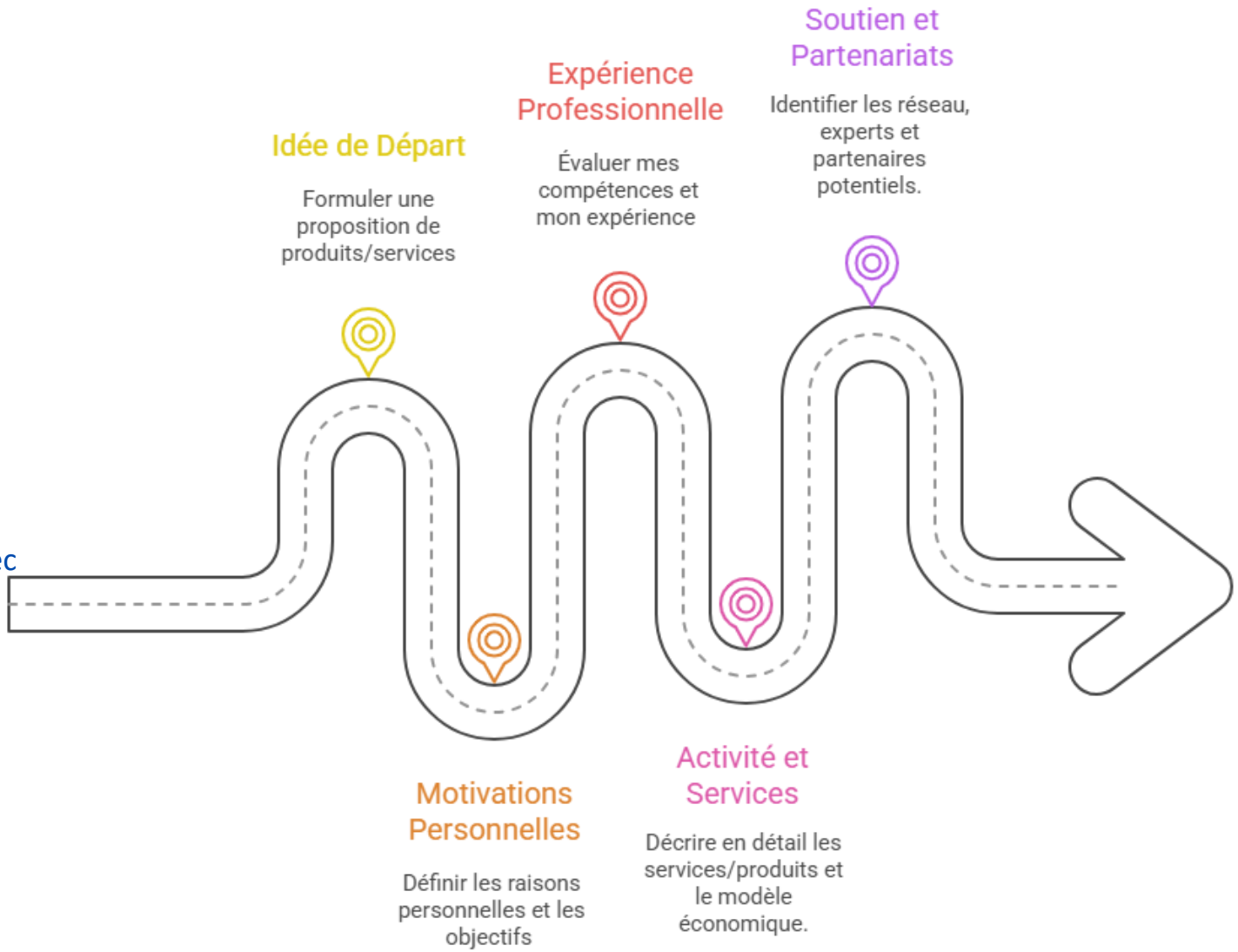
avenir actifs
mandaté par France compétences

Étudier son projet

Se poser les bonnes questions

- Quelle est mon idée de départ ?
- Qu'est-ce que je veux proposer ?
- Pourquoi est-ce que je veux créer cette entreprise ? Mes motivations
- Est-ce que je veux faire ça seul ou avec des associés ?
- De quoi ai-je besoin pour commencer (matériel, outils, locaux, etc.) ?
- Est-ce que j'ai une expérience professionnelle en lien avec le projet ?
- Est-ce que j'ai besoin de me former avant de démarrer ?





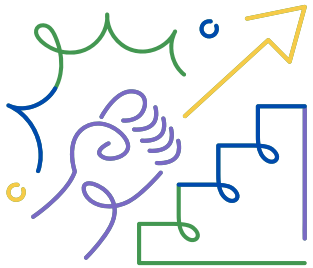
Étudier son projet

Se poser les bonnes questions

Le marché

- Qui sont les personnes qui pourraient être intéressées par mon produit ou service ?
- Comment ces personnes achètent ce type de produit ou service aujourd'hui ?
- Est-ce qu'il y a beaucoup de gens qui pourraient être intéressés ?
- Qui propose déjà quelque chose de similaire ?
- Comment je me différencie ?
- Pourquoi les clients choisiraient mon offre plutôt qu'une autre ?
- Comment vais-je vendre mon produit ou service (en ligne, en boutique, sur les marchés…) ?
- Comment vais-je faire connaître mon projet (pub, réseaux sociaux, bouche-à-oreille…) ?
- Est-ce que je peux tester mon idée avant de me lancer complètement ?





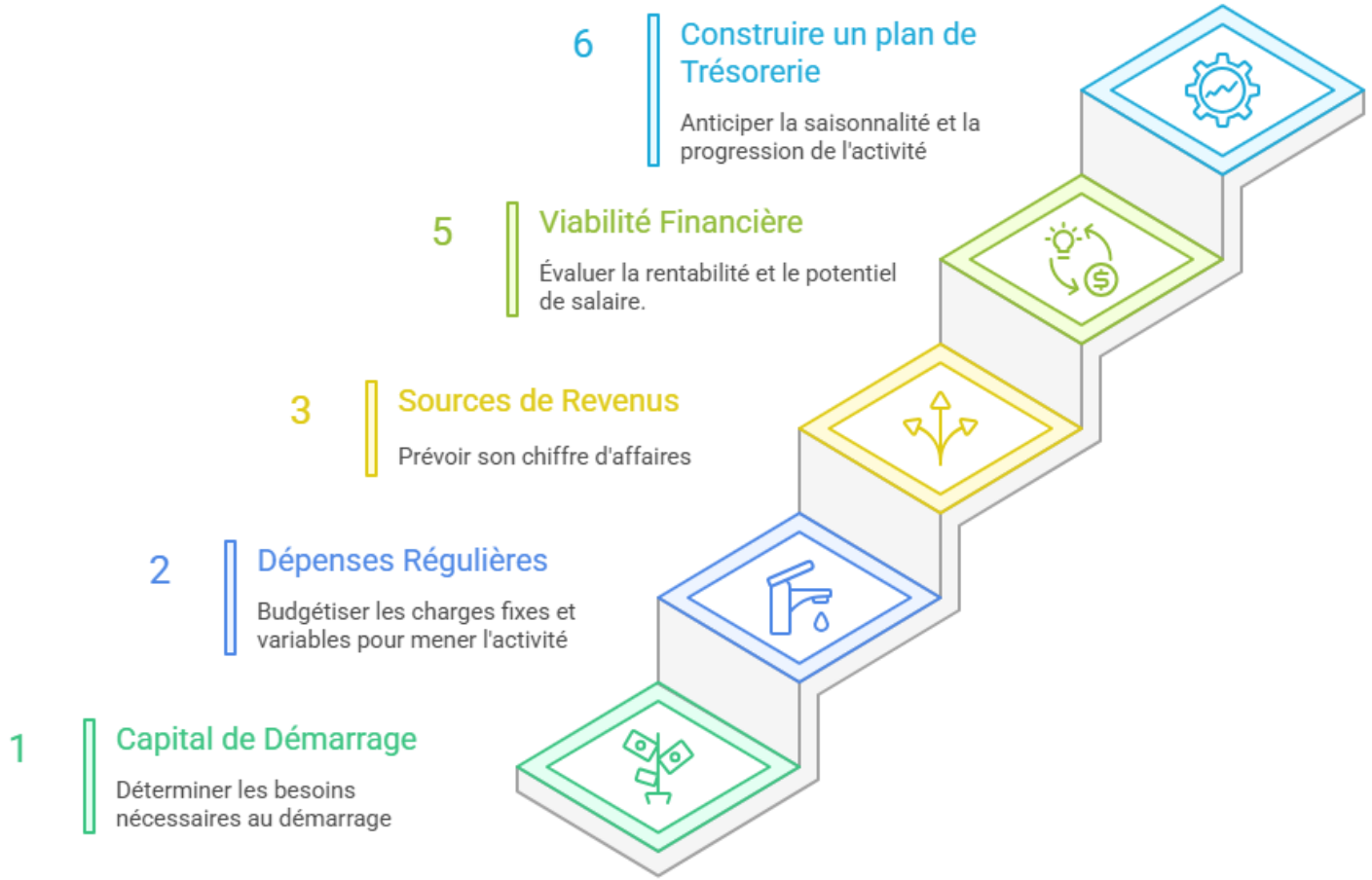
Étudier son projet

Se poser les bonnes questions

Les aspects financiers

- Combien d'argent me faut-il pour démarrer ?
- Quelles seront mes dépenses régulières (loyer, achats, abonnements…) ?
- Comment vais-je gagner de l'argent ?
- À quel prix vais-je vendre ?
- Est-ce que je peux gagner assez pour vivre de ce projet ?
- Combien de temps avant que mon projet commence à être rentable ?





Les aides



Qui peut m'aider à y voir plus clair ?

- La Chambre de commerce et de l'industrie
 https://www.bretagne.cci.fr
- La Chambre des métiers et de l'artisanat
 https://www.cma-bretagne.fr/s
- Le réseau BGE Bretagne
 https://www.bge-bretagne.com

La CCI est un organisme public qui accompagne les entreprises à chaque étape clé de sa vie, de la création à la cession d'entreprise :

Ses missions :

- Accompagnement individuel et collectif des porteurs de projet dont les micro-entrepreneurs
- Accompagnement de la croissance et de la compétitivité des plus de 63 000 entreprises ressortissantes du territoire
- Contribution au développement économique du territoire
- Formation des jeunes, des salariés et des dirigeants d'entreprise
- Conseils et réalisation des formalités d'entreprise

Accueil digital des porteurs de projet Accompagnement CCI Business Builder

Individuel

- Rdv découverte / tél — Offert
- Rdv diagnostic — 84€
- Permanences avec des experts : banques / Expert-comptable / notaires/ avocat / assurance / CNCPI
- Pack micro-entreprise — 175€

Collectif

Ateliers

- Réunion Envie de Créer ou de Reprendre
- Mode d'emploi de la reprise
- Business Model Canvas / Etude de marché
- Atelier juridique
- Comptes prévisionnels

Formation

- 5 Jours Pour Entreprendre — 750€ CPF
- Stage e-5JPE
- 5 Jours Pour Reprendre — 1650€ CPF
- Micro-entrepreneurs — 400€ CPF

Numérique

- CCI Business Builder
- Transentreprises

Suivi post-création (Rendez-vous individuels, Programme jeune entreprise, parrainage)

LE DISPOSITIF PASS CRÉATION

L'accompagnement PASS Création est assuré par :

- Le dispositif PASS Création, labellisé et financé par la Région Bretagne, propose un accompagnement personnalisé en 3 étapes, du projet de création/reprise jusqu'au développement de l'activité.

Objectif : **sécuriser les parcours de création/reprise** et **assurer la viabilité économique** de l'entreprise

- Un accompagnement en 3 étapes :

1- Montage du projet : aide à la formalisation du projet et à l'élaboration du business plan

2- Structuration financière : validation du plan de financement – Conseils en demande de prêts et aides financières.

3- Gestion et développement : accompagnement pendant 3 ans

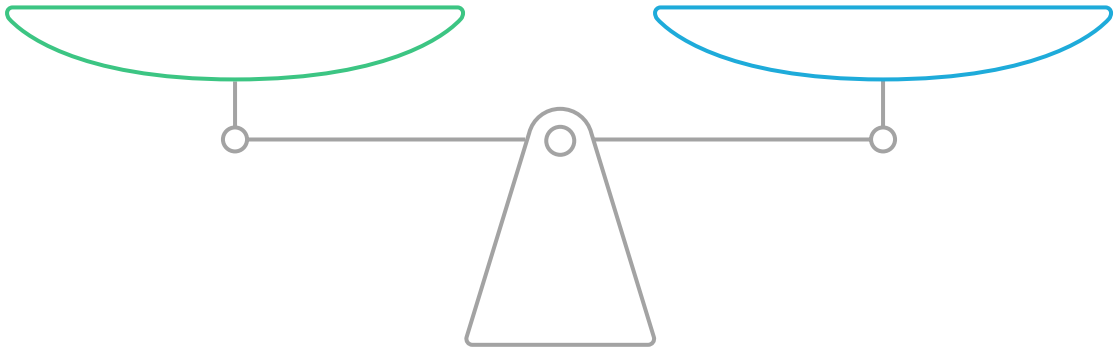
Les aides à la création d'entreprise en lien avec l'allocation chômage

Le maintien partiel de l'ARE

- Paiement mensuel
- Conditions de Cumul

L'ARCE

- Capital versé en deux fois
- 60% des droits ARE pris en compte



Le dispositif demission-reconversion



Dispositif démissionnaire

C'est quoi ?	Cela permet à un salarié en CDI de démissionner tout en ouvrant droit à l'allocation chômage
Pour qui ?	Activité professionnelle de 5 ans sans interruption
Pour quoi faire ?	Projet de reconversion avec projet de création / reprise d'entreprise

Un CEP doit être rencontrer pour élaborer son projet et sa demande

0800 940 033 Service & appel gratuits

Lien utile : https://demission-reconversion.gouv.fr/

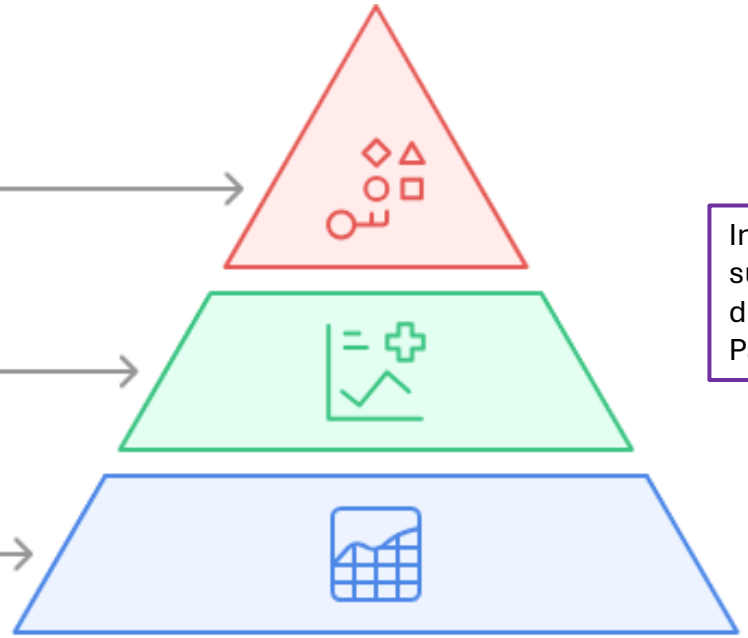
Dispositif démissionnaire

FAIRE VALIDER LE CARACTÈRE RÉEL ET SÉRIEUX DE SON PROJET

3 critères

- Les caractéristiques et les perspectives d'activité du marché
- Les besoins de Financement et viabilité financière du projet
- Moyens techniques et humains

Fixés par **la loi**



Les incontournables

Information sur le dispositif Pass création

- **Projet accompagné** par un professionnel de la création
- **Financement sécurisé**

Comment la commission paritaire de Transitions Pro examine les demandes ?

Une commission par mois

https://www.transitionspro-bretagne.fr

02 99 29 72 53

Questions / Réponses



ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

2 & 3 NOVEMBRE RENNES | PARC EXPO





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez cette présentation

sur notre site internet

www.entreprendre-ouest.fr

> Réagissez sur nos réseaux sociaux #EDO2026